

Début des inscriptions pour l'année scolaire 2022-2023

Le call center pour les inscriptions dans les écoles communales francophones (maternelles et primaires) pour l'année scolaire 2022-2023 se font de manière centralisée, uniquement par téléphone au numéro gratuit : 0800 30 009 à partir du 10/01/2022 de 8h30 à 13h00 du lundi au vendredi en janvier 2022.

A partir du mois de février 2022, UNIQUEMENT les mardis de 10h00-12h00.

Fermé pendant les congés scolaires.

Les demandes d'inscription seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée par la centrale téléphonique. Les parents seront immédiatement informés par téléphone si leur enfant est en ordre utile ou s'il figure sur une liste d'attente. Si les informations données par les parents sont exactes, dès le début du mois de mars prochain, l'établissement scolaire contactera les parents afin de procéder à l'inscription définitive.

Plus d'informations :

<https://www.anderlecht.be/fr/inscriptions-ecoles-communales#:~:text=Le%20call%20center%20pour%20les,au%20vendredi%20en%20janvier%202022.>